

Rencontre linguistique et sociale en microtoponymie

Marie Aurélie Thériault
Canada

Résumé

La microtoponymie d'un territoire a souvent été analysée en fonction d'une perspective diachronique (étymologie et signification des composantes et des affixes). Il est cependant possible de concevoir cette matière comme l'expression d'un système linguistique tant synchronique que social, lequel est utile à qui veut s'orienter dans un territoire aux apparences indifférenciées ainsi une ferme ou un large espace agricole. La description de ce langage spécialisé de la spatialisation constitue donc le point focal de cet article: la microtoponymie y est décrite comme un système de repérage ponctuel et fonctionnel qui se véhicule sous le mode oral et qui joue un rôle social interactif précis, indispensable aux locuteurs natifs l'utilisant.

Nous verrons comment la rencontre sociale entre le locuteur et l'enquêteur permet une réelle compréhension de ce système de localisation. La méthode d'enquête joue un rôle crucial dans l'actualisation d'une microtoponymie territoriale et fera ainsi l'objet d'une description approfondie. Cette dernière sera mise en perspective par l'explication qui sera faite de la méthode d'analyse du système de dénomination. Les catégories d'entités nommées que représentent les génériques regroupés seront étudiées relativement aux processus qui conduisent aux choix des spécifiques – les liens de type. Cette méthode d'analyse a conduit à une étude des prépositions entrant dans la composition des microtoponymes et à la distinction entre langage locatif et langage locatif pur, éléments qui seront mis en lumière en guise de conclusion.

La microtoponymie agricole, d'un point de vue plus traditionnel, est souvent considérée en tant qu'objet diachronique et, à cet égard, s'est avérée maintes fois utile à l'interprétation étymologique. Or la microtoponymie dévoile également un système synchronique d'orientation spatiale, à la fois culturel, social et linguistique, qui tire son origine de la relation d'appartenance intime qu'un locuteur entretient pour ses besoins avec un espace environnant organisé dès lors en territoire.

Ce territoire, aux apparences indifférenciées pour l'œil moins averti ou moins concerné, le locuteur le fréquente et il en nomme les parties essentielles en leur attribuant des noms: les microtoponymes. Ces appellations localisent des catégories ciblées de petits lieux par des génériques (ainsi les clos et autres phénomènes analogues comme les champs, les prés ou les pièces) et les individualisent généralement chacun par un spécifique actualisant un lien de type (par exemple, *clos des Moutons* qui est de type utilitaire, ou *clos du Nord* qui est de type géographique, ou *clos des Gagnon* qui est de type généalogique).

La description de ce langage spécialisé de la spatialisation constituera donc l'objet central de cette démonstration en ce qu'elle nous amènera à concevoir la microtoponymie comme la représentation fonctionnelle orale d'un système synchronique de localisation linguistique. Ce système ponctuel permet à un ou des locuteur(s) natif(s) d'interagir socialement et sociolinguistiquement sur un espace en l'organisant en territoire nommé et de partager éventuellement la perception actualisée du territoire et l'utilisation qui en est faite par l'humain ou tout autre organisme vivant.

Une microtoponymie territoriale se véhicule sur le mode oral et est rarement préservée intentionnellement à des fins scientifiques, soient-elles linguistiques, ethno-linguistiques ou ethnologiques. Temporellement, sa pérennité est reliée à l'utilisation humaine du territoire en regard d'une vocation particulière, ce qui la fragilise grandement. Si elle ne fait pas l'objet d'une enquête systématique, elle s'efface presque entièrement et les traces qui peuvent en subsister ne suffisent plus à rendre compte de l'organisation linguistique sociale qui lui est sous-jacente. En effet, une microtoponymie ne survit pas, pour ainsi dire, à la disparition du ou des locuteur(s) natif(s) utilisateur(s) ou au changement de vocation du territoire. Considérons donc l'entrevue entre l'informateur et l'enquêteur – et les méthodologies qui en découlent – comme le fruit d'une grande rencontre sociale dont le but serait le partage d'une ethnoscience linguistique synchronique représentante d'une formidable activité langagière.

L'informateur au centre de la démarche microtoponymique

La rencontre entre le linguiste enquêteur et l'informateur conduit au dévoilement d'une organisation sociale langagière fondée sur la nomenclature d'un territoire à l'aide de microtoponymes. Dans les enquêtes qui m'ont servi de guides comme dans les miennes propres, j'ai pu constater combien un territoire agraire, comme aire culturelle et patrimoniale, peut être abondamment nommé. Cette observation vaut autant pour le territoire de la ferme que pour celui, ambiant, auquel la ferme appartient plus largement. Le système d'orientation spatiale dont les microtoponymes sont les balises est perfectionné et, comme il s'agit d'un comportement langagier culturel, l'informateur en est rarement formellement conscient, d'où l'importance du rôle de l'enquêteur.

Au cours des rencontres et du parcours des itinéraires établis, les protagonistes seront appelés à faire *parler* le territoire et à en dévoiler les secrets, la mémoire et la dialectologie. La collecte des données, étape fondamentale de la rencontre sociale, conduira à la préservation d'un patrimoine linguistique particulier. L'analyse des données, étape scientifique subséquente prévue, devra nécessairement s'accompagner d'une compréhension plus systématique du domaine de la microtoponymie en général et des microtoponymies recueillies en particulier ainsi que de générer ses propres modèles. Ce sont deux étapes principales différentes, ce qui a pour effet de se traduire par l'utilisation d'approches méthodologiques qui, bien que distinctes, restent néanmoins complémentaires. On considérera cependant que l'informateur et le travail de terrain, dans lequel il est notre guide, restent au cœur de cette démarche onomastique particulière. Il convient qu'en microtoponymie synchronique, la *praxis*, que nous pourrions assimiler au travail d'enquête orale sur le terrain, soit seule garante (ou principalement garante) de l'accumulation de renseignements synchroniques touchant l'organisation linguistique et sociale du territoire. On le conçoit, l'informateur est au centre de cette démarche et ses propos ne sont pas interprétés mais mis en valeur par l'enquête comme telle et traités scientifiquement par la conservation et l'analyse, appuyées d'outils prévus à ces usages.

Les méthodologies pratique et analytique dont on fait usage à chacune des phases inhérentes à ce type de travail de terrain et découlant de sa nature facilitent l'accès à la rencontre sociale. Distinguons donc les étapes principales conduisant à l'enquête orale microtoponymique en milieu agraire et à l'analyse des données relative à cette *praxis*. Le but en est de mieux saisir comment une méthode d'enquête particulière intervient dans le processus de l'intelligence du fait microtoponymique. On doit également comprendre pourquoi une méthode d'analyse particulière est nécessaire, lorsque vient le temps d'évaluer le caractère fonctionnel et social de la microtoponymie agraire du Québec.

Méthode pratique d'enquête et méthode théorique d'analyse

Cette réflexion sur une méthodologie globale microtoponymique comprend donc les volets d'approches sur les méthodes en lien avec l'enquête et ceux en lien avec l'analyse.

La méthode pratique d'enquête voit à garantir un échantillonnage stable qui s'étudie en fonction des critères isolés par l'expérience de la pratique impliquée: ici, une pratique québécoise microtoponymique décrivant fonctionnellement et socialement (plutôt que de façon géostratifique) le phénomène langagier qu'est la désignation de noms de minilieux. La méthode théorique d'analyse voit à la représentation du système linguistique d'orientation spatiale recueilli lors de la rencontre sociale entre l'informateur et l'enquêteur.

Méthode pratique d'enquête

La toponymie possède des méthodes déjà éprouvées pour couvrir l'aspect pratique de la recherche. Au Québec, deux auteurs se sont penchés plus particulièrement sur cette question et ont écrit des propositions; il s'agit de Hélène Hudon (1986) et de Jean Poirier (1964). La *Méthode d'enquête* (1964) de ce dernier a été à la base du *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska* (Thériault, 1996). L'ouvrage de ce toponymiste et fondateur s'adresse, dans l'essence, à la recherche générale en toponymie. De ce fait, elle est transférable dans le cadre d'une investigation microtoponymique. La *Méthodologie des inventaires toponymiques* de la première auteure, Hélène Hudon, a été conçue pour l'enquête toponymique visant la normalisation. Certaines problématiques dont elle traite peuvent ne pas s'appliquer à la recherche microtoponymique (dont la normalisation n'est pas le but premier). Ces méthodes, centrées sur l'enquête sur le terrain, ont eu leurs répercussions à l'internationale et la question de la méthodologie a été discutée au dernier stage de formation organisé par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la normalisation des noms de lieux géographiques à Ouagadougou. Comme l'explique Henri Dorion (2008), membre du Groupe: «*Une méthodologie toponymique doit reposer sur plusieurs principes de base à adapter sur le terrain selon les circonstances*».

Voici nommées les huit étapes qui constituent le laboratoire microtoponymique, de la pré-enquête à la consignation des résultats.

1. Circonscription du lieu de l'enquête

D'abord, il convient de circonscrire un territoire et de bien le décrire à l'aide des plans géographiques, cartographiques, topographiques, linguistiques, historiques, archivistiques, ethnologiques et économiques. En fait, plus l'enquêteur connaît son territoire d'étude, plus les appellations recueillies seront signifiantes en son esprit. Avant d'entreprendre une enquête, il faut pouvoir se représenter le plus fidèlement possible les itinéraires, connaître la géographie et l'histoire de la région, son ethnologie et les légendes qui s'y rapportent. Ses particularités géologiques, sa flore et sa faune doivent avoir fait l'objet d'une observation préalable. Il est important également de connaître la généalogie et la toponymie relatives aux lieux et à l'ensemble régional. Enfin, le portrait linguistique et dialectologique des lieux et des locuteurs doit être dressé. Des documents d'époque et des ouvrages régionaux seront consultés. En bref, l'on peut affirmer qu'une somme d'ensemble de ces connaissances est indispensable pour comprendre le contexte du travail sur le terrain.

2. Recherche des informateurs

Pour dresser la microtoponymie d'une ferme, l'enquêteur cherchera à se fier sur le témoignage du plus vieil individu se repérant encore chaque jour spatialement dans cet espace, circulant dans ce dernier. La tradition de la nomenclature peut être vérifiée auprès d'une personne plus âgée encore, même si cette dernière n'habite plus sur la ferme et l'on utilisera alors la technique de la réminiscence. Pour l'enquête sur un territoire plus large (ici une île et une portion de rang), la

situation idéale est de recruter un expert vivant ou ayant vécu dans les lieux: un ethnologue, un historien, un écrivain, par exemple. Cependant, tout habitant peut s'avérer un informateur intéressant; une personne âgée, encore là, constitue souvent un bon choix, parce que sa mémoire est étendue dans le temps. Pour s'assurer de la qualité finale des résultats, l'information peut aussi être attestée par plus d'une personne. Dans tous les cas, la relation de confiance entre l'enquêteur et les informateurs est une condition au succès du laboratoire d'enquête microtoponymique orale. La linguistique *parle* des gens (ou devrait parfois le faire) et la microtoponymie, en étant le reflet de leur mode de vie, constitue un domaine qui facilite la complicité avec l'informateur.

3. Préparation du matériel de l'enquête

Pour se préparer, il est utile que l'enquêteur se dote d'une carte du territoire (pointage des miniliens), d'une enregistreuse (conservation des témoignages), d'un appareil photographique (planches des microtoponymes), du questionnaire d'enquête (rubriques devant être traitées à chaque appellation recueillie et servant à la rédaction de la fiche de conservation) ou de tout autre support pertinent. L'enquête peut être filmée, mais cela constitue une intervention plus complexe qui parfois gêne certains informateurs et qui nécessite l'intervention d'un ou d'appareur(s), selon le type de documentaire désiré (professionnel ou amateur).

4. Rencontres avec les informateurs

Deux rencontres au moins sont nécessaires à la réalisation de l'enquête. La première, une prise officielle de contact entre les parties, sert à la présentation des objectifs de la recherche, à la définition des termes, à la détermination des buts, de la méthodologie et du déroulement de l'entrevue sur le terrain. Elle est aussi utile pour dresser un itinéraire que les protagonistes peuvent se représenter mentalement, mais ne doit pas divulguer de renseignements concrets sur la nomenclature des lieux afin de ne pas générer de créations microtoponymiques spontanées de la part de l'informateur. C'est lors de la deuxième rencontre que l'enquête a lieu. L'informateur et l'enquêteur parcourent l'itinéraire dont ils sont convenus et les renseignements apportés sont enregistrés. Chaque lieu est de plus photographié et pointé sur la carte par l'informateur et/ou l'enquêteur. Il faut beaucoup de rigueur, si l'on désire que sa mémoire soit adéquatement assistée tout le temps que dure le travail sur les microtoponymes.

5. Transcription et traitement préalable des données

La révision globale des données doit être effectuée aussitôt que possible: ajustement de l'itinéraire, identification de renseignements manquants, vérification du pointage sur carte, notation de renseignements pertinents en vue de l'analyse qui s'en vient, validation des résultats. L'enquêteur, avant de quitter l'espace et la région où s'est tenu le laboratoire de recherche, s'assure que toutes ses données sont complètes. En fait, cette étape est pour lui fondamentale et s'effectue comme suit: il écoute et réécoute ses enregistrements et, à l'aide d'une carte vierge, identifie chacun des lieux enquêtés tout en s'assurant de la clarté des explications fournies à leur sujet par l'informateur. Ainsi, les fiches seront adéquatement remplies.

6. Rédaction des fiches de classement et des grilles linguistiques

La distinction entre *fiche de classement* (parfois nommée fiche de conservation) et *grille linguistique* se doit d'être établie, la première servant à consigner pour chaque appellation recueillie les informations requises par la science et la seconde servant à analyser l'appellation sur le strict plan de la linguistique.

Les fiches de classement (ou de conservation) garantissent la préservation des appellations. Respectant les rubriques couvertes par le questionnaire, elles compilent les renseignements

relatifs à chacune des appellations et entités recueillies. Il s'agit de la remise en forme d'un témoignage oral, ce qui exige à la fois le respect de la tournure particulière de l'informateur dans ses définitions (citations) et le respect des règles de la synthèse. La rédaction de la fiche n'est pas l'établissement du *verbatim* de la discussion que l'enquêteur et l'informateur ont tenue ensemble et elle n'est surtout pas non plus la transcription de commentaires personnels sur l'appellation. Ces fiches gardent méthodiquement les archives de la rencontre sociale de microtoponymie, en dressent le portrait et la mémoire. Les rubriques de la fiche de classement correspondent à celles qui composent le questionnaire qu'utilise l'enquêteur: microtoponyme, désignation, prononciation, sens littéral et forme dialectale, situation et description, origine et signification, gentilé (si pertinent) et données d'enquête.

La grille linguistique comprend les points suivants et les renseignements qu'elle permet de consigner sont issus de ceux contenus dans la fiche de classement: microtoponyme (G+S---E) [G=générique; S=spécifique; E=entité-Dugas 1988], signe=(S=Sa+Se---R) [S=signe; Sa=signifiant; se=signifié; R=référence-Dugas 1988]; phonétique et phonologie; morphologie et morphosyntaxe; syntaxe du microtoponyme et normes microtoponymiques; prépositionnement; sémantique; catégorie; type et codification. Il est bien sûr beaucoup plus aisé de remplir cette grille linguistique, si l'on dispose de la fiche de classement. On ne peut inventer une prononciation ou forger une définition, pas plus qu'on ne peut discuter d'archaïsme ou de transfert de signifié, si les informations sont manquantes. Une telle grille aide à la compréhension analytique du phénomène microtoponymique sur le plan de la linguistique théorique.

7. Structuration des planches

Pour une représentation adéquate de l'itinéraire parcouru, le chercheur constituera ses planches à l'aide de la carte de la région, de la carte de la sous-région (territoire et cadastre de la ferme) et de la carte annotée de l'itinéraire parcouru dans le territoire et la ferme. L'étude peut également comprendre des planches complémentaires qui voient à la représentation de chacun des microtoponymes échantillonnés par l'intermédiaire d'une photographie et d'un numéro identifiant le lieu auquel ils sont associés sur la carte de cadastre. Pour certaines études, des cartes aériennes doublées de photographies du même type sont disponibles: c'est le cas de l'étude microtoponymique de Langevin (1984) qui fait partie du corpus analytique constitué en banque de données.

8. Présentation générale des résultats

La présentation des résultats dresse un portrait global des appellations recueillies lors des enquêtes. Elle prend la forme d'un tableau comprenant points et sous-points s'adaptant à la matière recueillie. Elle offre une idée générale d'ensemble de la collecte et actualise le point de vue du chercheur sur la préanalyse de la matière. Avec sa réalisation, le côté méthodologique du laboratoire et de l'enquête orale est complété.

Méthode théorique d'analyse

La réflexion méthodologique sur l'analyse des données s'est amorcée par suite des enquêtes orales microtoponymiques sur deux fermes et un territoire précédemment tenues par moi. Elle s'est mieux développée, plus récemment, au contact de la mise en contribution d'enquêtes autres. Il s'agissait de combiner des microtoponymes agraires, recueillis par un travail de terrain efficace, à l'intérieur d'une banque analytique. Celle-ci rendrait compte de l'organisation sociale langagière étudiée. Elle en dévoilerait les contours par la compilation et la codification fonctionnelle qu'elle effectuerait des 220 spécimens comptabilisés à l'intérieur de trois représentations territoriales discriminables: les fermes, une portion d'un rang et une île dont voici

les références. L'ordre proposé de présentation des dites enquêtes est tout simplement fondé sur la quantité de microtoponymes recueillis par chaque chercheur investi dans la démarche.

La première de ces enquêtes est attribuée à Jean Langevin; publiée sous le titre de *Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé* (1984), elle s'est déroulée en 1973, sur l'île de Grâce, dans la région de Sorel, en sol québécois. La seconde, *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska* (1995), a eu lieu dans le comté de Kamouraska, en 1991; elle a été dirigée par moi. La troisième a pour titre *Micro-choronymie de la ferme F. Pouliot, lots 90 et 93, paroisse Sainte-Famille, île d'Orléans* (1981) et elle est l'œuvre d'un échantillonnage microtoponymique de Christian Bonnelly sur l'île d'Orléans et est assortie d'une carte pointée pour chacune des appellations recueillies. On retrouve, pour chacun de ces espaces, une fiche signalétique précise.

La *Banque analytique de microtoponymes agraires* (Thériault, 2001) compile et analyse, jusqu'à maintenant, plus de 220 microtoponymes agraires. Elle est divisée en deux sections principales nommées *Étude microchoronymique de fermes* et *Étude microchoronymique de territoires*. Chacune représente un domaine large de la matière. La microtoponymie relevant en fait d'une *praxis*, la notion de microchoronymie semble d'autant plus juste qu'elle différencie ici deux idées: soit celle de la pratique, *microtoponymie*, de celle du domaine théorique d'études, *microchoronymie*, et –surtout– cette notion de divisions en sections principales met en valeur la structure naturelle des espaces territoriaux sur lesquels ont été tenus les inventaires microtoponymiques. La banque adopte un tri des microtoponymes conduisant à un classement fonctionnel des génériques, les regroupant par catégories de phénomènes nommés. Ce tri facilite l'analyse du lien de type et permet d'observer alors avec plus de facilité l'occurrence des processus utilisés dans le choix de spécifiques, parce qu'il y en a.

Étude microchoronymique de fermes par les génériques

La fusion des trois enquêtes permet la combinaison des microtoponymes recueillis sur quatre fermes différentes et la matière, bien qu'elle provienne de milieux différents, est reclassifiable en éléments fonctionnels récurrents, identifiés par des microtoponymes, que sont les:

- Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronymie (la catégorie dominante):
champs, clos, demi-arpenes, pièces, saisons, pointes, terres, pors¹ et morceaux;
- Voies de circulation sur la terre;
- Frontières sur la terre;
- Bâtiments humains: granges, étables, porcheries, laiteries, garages, sheds, hangars, camps;
- Parties boisées sur la terre: bois, vergers et érablières. Ont été joints à cette dernière catégorie
les noms de cabanes à sucre ou de sucreries;
- Phénomènes aqueux sur la terre: mares et trous; rivières, ruisseaux et lacs; sources et
mollières²;
- Roches et phénomènes rocheux sur la terre: digues, bagnes à sable, trous de gravelle,
éléments reliés à divers ouvrages utilitaires;
- Aspects du terrain;
- Accidents de terrain sur la terre: coteaux, buttes, caps et qui n'ont pas l'importance des monts
ou des montagnes.

Voilà donc les principales catégories de minilieux discriminés par les informateurs sur leurs propres terres, puis nommés par eux; ces catégories comprennent l'ensemble des génériques qu'il est possible de répertorier si l'on combine les trois études citées.

Étude microchoronymique de territoires par les génériques

Il est intéressant de constater l'importante quantité de minilieux portant un nom, pour des raisons fonctionnelles, à l'extérieur des limites de la terre des informateurs. Les études ici n'ont pas été fusionnées; elles sont présentées séparément l'une de l'autre. Même si certains phénomènes observés se reproduisent quant aux catégories de lieux nommés et au lien de type, les deux endroits sont en effet plutôt différents: le premier étant une île et le second étant un rang. Encore là, les catégories d'entités et les génériques sont regroupés en fonction des phénomènes nommés servant au découpage naturel du paysage et de l'espace humain.

Une île comme territoire

L'île de Grâce a été le lieu d'une enquête microtoponymique agraire fort approfondie. Les dénominations sont présentées dans mes travaux à l'aide de rubriques distinctes qui discriminent chacune une catégorie de microtoponymes. Il s'agit donc ici d'une relecture des données de Langevin qui, présentées par ordre alphabétique, ne laissent pas apparaître les grandes divisions naturelles et culturelles du territoire insulaire investigué.

- Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronymie: terres, pièces et autres divisions;
- Découpage naturel de l'île (terrestre): pointes, coteaux, platine, boisés;
- Découpage naturel du paysage maritime (marin): baies, banc de sable, bas-fonds, marais, plages;
- Conduite naturelle des eaux: chenail, décharges, rigolet;
- Présence humaine et sociale sur l'île: bâtiments, ports, mares de chasse (catégorie dominante).

Un rang comme territoire

Le premier tiers ouest du rang de l'Embarras dans le Kamouraska a servi de lieu d'enquête microtoponymique. Les microtoponymes de ce territoire sont divisés de la manière suivante:

- Secteurs: rang lui-même, coin, ferme, secteur d'un pain de sucre;
- Voies de circulation: rang, route du rang, montée, pont;
- Rivières: deux toponymes et un toponyme parallèle, fourche;
- Banc de sable;
- Accidents de terrain: coteau;
- Phénomènes rocheux: géologie particulière de roches et de rochers présentant une bonne dimension;
- Montagnes: toponymes et toponymes parallèles;
- Cavités rocheuses: grottes;
- Particularités du terrain: plaine.

Un tel classement des appellations recueillies au sein de la *Banque analytique de microtoponymes agraires* comporte de nombreux avantages sur d'autres types de classement, ainsi celui par ordre alphabétique ou encore celui par ordre d'apparition des microtoponymes dans l'itinéraire. D'abord, il regroupe les phénomènes nommés entre eux et permet de compiler les génériques en catégories d'entités. Ensuite, il facilite l'analyse des liens de type qui touchent, eux, les stratégies de dénomination en regard de la détermination du générique par un spécifique. De plus, cette méthodologie analytique met en évidence les grandes divisions d'un espace naturel fréquenté par

l'humain et permet d'aller à la rencontre de l'organisation sociale et culturelle d'un territoire nommé.

Traitement des spécifiques

Avec le traitement du spécifique intervient toute la question de la sémantisation linguistospatiale (*l'ipséité*) qui s'opère lorsqu'un locuteur, identifiant une entité par un générique, lui assigne par besoin un spécifique. Le lien existant entre les deux n'est pas arbitraire, n'est pas aléatoire: il est économique en ce sens que ce lien permet, par l'utilisation de processus identifiables et regroupables dans un ensemble fini tout en étant constructible, de former les microtoponymes nécessaires à un repérage spatial chez les utilisateurs. En outre, après avoir regroupé par catégories d'entités les génériques, il devient possible d'observer que les stratégies de dénomination reviennent, selon qu'on a affaire à une catégorie de génériques plutôt qu'à une autre (à des agronymes plutôt qu'à des phénomènes rocheux, par exemple). Lors de l'analyse des données, l'intérêt de cette constante est aisément mis en évidence. Il existe deux niveaux de classification des spécifiques dans la banque microtoponymique, le niveau I et le niveau II.

Classification de niveau I

Lors l'enquête dans le Kamouraska (Thériault, 1991), j'avais constaté que les stratégies visant la dénomination d'entités agraires constituaient un ensemble et qu'elles revenaient de façon générale – tous génériques confondus – et de façon particulière, selon un type plutôt qu'un autre. Voilà qui constituait une piste intéressante pour de futures études. Cet ensemble peut être enrichi et il se caractérise sans trop de difficultés.

Quand un locuteur circule dans un territoire plutôt vaste, ici une ferme, un rang et une île, il attribue un spécifique à certains lieux pour que, par usage, il puisse se repérer dans ce large espace. Ces lieux deviennent sémantisés et il garde en mémoire leur nomenclature, tant qu'elle lui est utile à lui ou à d'autres. La microtoponymie est une pratique culturelle chez l'être humain qui utilise des stratégies de dénomination non arbitraires, tant par tendance naturelle que par souci d'économie. Il existe même des spécialités de dénomination selon qu'il nomme une catégorie d'entités comme les agronymes plutôt qu'une autre comme les mares (de chasse). L'ensemble des entités nommées adopte tout de même un domaine général de sémantisation, puisqu'il s'agit de microtoponymie agricole et non de microtoponymie urbaine, pour donner cet exemple. Un regroupement des spécifiques en cinq types avait été proposé, auquel cinq nouveaux ont été rajoutés pour tenir compte des phénomènes touchant les spécifiques des autres enquêtes.

- Le type généalogique (à Dubé);
- Le type descriptif (prépositionnement syntagmatique ou non);
- Le type utilitaire (des Moutons);
- Le type topographique (Le Coteau);
- Le type géographique (de l'Est);
- Le type ordinal (Première Décharge);
- Le type légendaire (de Fées);
- Le type historique (rare, du Roy);
- Le type littéraire (rare, du Survenant);
- Le type toponymique (rare, de l'Embaras).

Ce regroupement s'applique facilement à l'ensemble des microtoponymes de la banque. De plus, il a pour avantage d'empêcher une parcellarisation classificatoire; il constituera en conséquence le niveau I du classement des spécifiques des microtoponymes en types dans la banque.

Classification de niveau II

Bonnelly, toponymiste maintenant retraité de la Commission de toponymie du Québec (CTQ) et auteur de l'enquête menée sur l'île d'Orléans me présentait un outil de codification sémantique destiné au classement des spécifices fondé sur les données de la toponymie québécoise. *La Codification sémantique* (Dugas et coll., 1995) – pour lui donner un titre – repose sur une interprétation large de l'activité spatiolinguistique humaine qu'est la nomenclature de lieux. Elle s'adresse tant à la toponymie de pratique culturelle (analogue à la nôtre) qu'à la toponymie de pratique administrative (désignation en regard de critères). Sa pertinence s'en trouve démontrée, en ce qu'elle a rempli son rôle de façon remarquable pour ce qui a trait à la codification des données des microtoponymies recueillies. Voilà toute la dimension d'intérêt de la question. Lorsque la toponymie inclut la microtoponymie, c'est que la pratique a déterminé la théorie et a dirigé l'analyse, puisqu'en réalité l'une est une branche de l'autre. Le tableau I explique le fonctionnement de cette codification qui constitue le niveau II de la classification des spécifices des microtoponymes dans la banque.

Classement général des spécifices selon La Codification sémantique

Les spécifices sont regroupés selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre de sept séries de classement, lesquelles sont resubdivisées, à l'exception de l'ultième et la pénultième, de façon très précise.

Tableau I

Codification sémantique des spécifices toponymiques et microtoponymiques

Classement général des spécifices

1000 Nature;
 2000 Homme;
 3000 Au-delà;
 4000 Emprunts de noms géographiques;
 5000 Autres noms propres;
 8000 Indifférenciation;
 9000 Signification inconnue.

Les séries 1000 Nature et 2000 Homme dominant en microtoponymie.

À titre d'exemple pour la série 1000 Nature, donnons la série 1300 Les Plantes. Les plantes sont utilisées dans la formation des microtoponymes.

1000 Nature
 1300 Les plantes
 1310 En général
 1320 Arbres
 1330 Arbrisseaux
 1340 Plantes
 1341 Alimentaires
 1342 Potagères
 1343 Des prés et des bois (herbacées)
 1344 Aquatiques
 1345 Autres

Ainsi les *mare des quenouilles (1344)* et *mare des joncs bleus (1344)* (microtoponymes recueillis sur l'île de Grâce) appartiennent à la sous-série 1340 Plantes aquatiques et le *clos du gros chêne branchu* (recueilli lui aussi sur l'île de Grâce) appartient à la série 1320 Arbres.

De même, toujours à titre d'exemple pour la série 2000 Homme, donnons les séries 2300 L'Homme et l'univers (particulièrement la 2312 Qualités et états physiques) et 2400 L'Homme et son nom (particulièrement la 2160 Surnom).

- 2000 Homme
- 2300 L'Homme et l'univers
- 2310 Catégories saisies intuitivement
 - 2311 Existence
 - 2312 Qualités et états physiques
 - 2313 Relation; ordre; valeur
 - 2314 Nombres et unités de mesure
 - 2315 Espace
 - 2316 Temps
 - 2317 Causalité; mouvement; changement
- 2320 Sciences et techniques
- 2400 L'Homme et son nom
- 2410 Généralités
- 2420 Prénoms
- 2430 Patronymes
- 2440 Prénom et nom
- 2450 Nom et nom
- 2460 Surnom

La *Grand Saison* appartient à la série 2312 Qualités et états physiques et *la Grand Saison du père Toine* appartient aux séries 2312 Qualités et états physiques et à 2460 Surnom (Microtoponymes de la ferme Bergeron, enquête du Kamouraska).

Classification des spécifiques selon deux niveaux

Ainsi les spécifiques de chaque désignation sont-ils d'abord classifiés en fonction des types identifiés au niveau I. De même sont-ils regroupés selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des sept séries (et sous-séries) de *La Codification sémantique*.

Avantages du classement méthodologique des génériques et des spécifiques pour la constitution d'une banque microtoponymique

On pourra considérer qu'il est d'un net avantage de regrouper les génériques par catégories, tout en respectant la configuration générale des nomenclatures utilisées par les locuteurs, soient les itinéraires et enquêtes eux-mêmes [fermes et territoires (île et rang)]. Avant de classer et de mettre en banque les microtoponymes, il faut d'abord comprendre le schéma de leur actualisation à l'intérieur de territoires, ici agraires. Puisqu'il faut partir des données matérielles par praxis, l'on se doit de tenir compte d'abord des territoires d'échantillonnages, de leurs différences (territoires divers et éloignement géographique) et de leurs ressemblances [territoires agricoles et néo-agricoles]. Ceci est un premier point. En outre, en regroupant les génériques, par exemple en traitant les champs, les prés, les pièces, les clos sous une rubrique agronomique, on comprendra mieux le rôle joué par les processus induits lors de l'attribution des spécifiques, lesquels méritent un classement par recoupement des types de niveau I et de niveau II. Cette question est centrale en microtoponymie, si la recherche veut comprendre le phénomène langagier de repérage spatial agricole (ou autre d'ailleurs) et considérer le travail d'enquête en tant que rencontre sociale. On pourra de même analyser les phénomènes de récurrence en toponymie et par lesquels on relève

une tendance observée, à savoir que les locuteurs utilisent fréquemment des stratégies de dénomination analogues. De plus, ce classement méthodologique permet la mise en évidence des génériques les plus rencontrés en microtoponymie; ceux-ci recoupés, l'on possède une meilleure vision des catégories de noms de minilieux que les informateurs ont cru bon de nommer pour pouvoir différencier un espace d'un autre espace.

Enfin, en effectuant un traitement préalable de la matière, on la formalise dans le but que *La Banque analytique de microtoponymes agraires* puisse rendre compte d'un nombre important de phénomènes microtoponymiques. La productivité de la banque, dont les prédictions associatives dépendent, a permis la mise en lumière, par exemple, de la syntaxe prépositionnelle particulière des microtoponymes. Cet élément linguistique du prépositionnement a fait l'objet d'une analyse que je résumerai ici dans ses grandes lignes. Les prépositions – qui sont utiles à une orientation physique et psycholinguistique (mentale) – entrent souvent en fonction dans la construction des microtoponymes, eux-mêmes balises de repérage dans l'espace ambiant. Dans le cadre de la description d'une terminologie typologique pure de la microtoponymie, deux tendances, selon moi, se dégageraient: c'est qu'il existe des termes locatifs – soit les microtoponymes eux-mêmes et certains lexèmes les composant – et des termes locatifs purs – les prépositions et syntagmes prépositionnels.

L'informateur, en utilisant ce langage spécialisé de la spatialisation et en le faisant connaître à l'enquêteur, donne directement accès à un dialecte territorial, microlaboratoire de l'évolution sociale des langues en général: donc toujours actuel. La microtoponymie révèle ce système synchronique d'orientation dans l'espace, système à la fois culturel, social et linguistique, dont l'origine est la relation d'appartenance intrinsèque que cet informateur nourrit pour ses besoins avec un espace ambiant constitué et organisé comme territoire. La méthodologie d'inventaire et de traitement des données doit en fait permettre d'actualiser la systématique microtoponymique fonctionnelle.

Notes

1. *Por* est un substantif masculin et une forme dialectale normande signifiant «enclos» (Société du parler français en Amérique. 1930. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec: L'Action Sociale).
2. *Mollière* est un substantif féminin signifiant «bourbier» ou «fondrière». C'est également une forme normande, répertoriée également dans plusieurs régions de France (Société du parler français en Amérique. 1930. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec: L'Action Sociale; Louis-Alexandre Bélisle. 1979. *Dictionnaire nord-américain de la langue française en Amérique*. Montréal: Beauchemin).

Bibliographie

- Bélisle, Louis-Alexandre. 1979. *Dictionnaire nord-américain de la langue française en Amérique*. Montréal: Beauchemin.
- Bonnelly, Christian. 1981. *Énumération et prononciation des microchoronymes de la ferme de M. Fernand Pouliot, à Sainte-Famille, île d'Orléans. Microchoronymie de la ferme F. Pouliot*. Commission de toponymie du Québec. Non publié.
- Dugas, Jean-Yves, et collaborateurs. 1995. *La Codification sémantique*. Commission de toponymie du Québec. Non publié.
- Dugas, Jean-Yves. 1988. La Nature de la toponymie. Dans: *Stage international de formation en toponymie*. Actes du colloque tenu à Québec sous les auspices des Nations Unies. Études et recherches toponymiques 13. 108–139. Commission de toponymie du Québec, Québec.
- Dorion, Henri. 2008 (Novembre). Conversations non publiées.

- Langevin, Jean. 1984. *Microchoronymie de l'île de Grâce*. In: *Les Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28. Québec, 241–259.
- Société du parler français en Amérique. 1930. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec: L'Action Sociale.
- Thériault, Marie. 2007. *Contexte théorique et pratique de l'inventaire microtoponymique*. Thèse de doctorat en linguistique. Université de Montréal.
- Thériault, Marie. 1996. *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska*. Mémoire de maîtrise en linguistique. Université de Montréal.

Marie Aurélie Thériault
Université du Québec à Montréal
7737, rue Dufresne
LaSalle, Québec
H8N 1V7
CANADA
marie.theriault@umontreal.ca